

La source

Les p'tits cupidons ont un trop plein d'énergie ? On ne sait plus quoi faire pour leur permettre de relaxer tout en étant actifs ?



Dans notre source de ce mois-ci, suivez le lien ci-dessous et vous trouverez 10 idées géniales de jeux captivants pour relaxer, histoire de canaliser cette belle énergie !

<http://yoopa.ca/activites-et-loisirs/jeux-et-sorties/10-jeux-pour-relaxer>

mars

Andrée-Anne & Evelyne

Andréa Gosselin (7)
Marilyn Racine (10)
Manon Carrier, BCA (13)
Brigitte Cliche (13)
Ghislaine Grondin (17)
Karen Charpentier (20)

Bonne fête

Karine Marcoux (20)
Véronique Tremblay (21)
Joelle Champagne (24)
Johanne Pelletier (25)
Francine Morency (30)

Capsule conformité: Crème hydratante et baume à lèvres

Selon l'article 120, du Règlement, la RSG peut administrer à un enfant, sans l'autorisation d'un professionnel de la santé habilité, des solutions nasales salines, des solutions orales d'hydratation, de la crème pour érythème fessier, du gel lubrifiant en format à usage unique pour la prise de température, de la crème hydratante, du baume à lèvres, de la lotion calamine et de la crème solaire...

Avant d'appliquer une crème hydratante ou un baume à lèvres à un enfant en service de garde, la RSG doit vérifier que le produit a pour seul objectif l'hydratation de la peau ou des lèvres. Si la crème ou le baume à lèvres a un objectif autre que l'hydratation, une autorisation médicale sera requise. Ex: une crème contenant des corticostéroïdes ou des antibiotiques, ou un baume à lèvres contenant des ingrédients pour traiter les feux sauvages.

Assurez-vous que vous avez bien l'autorisation du parent et que le nom de l'enfant est bien inscrit sur son contenant d'origine avant d'appliquer le produit.

Mélanie et Manon

Info BCA- FÉVRIER 2016



Volet Conseil d'administration

Voici en résumé les décisions prises par votre conseil d'administration lors des rencontres de décembre et février dernier :

- ◆ Procéder à la nomination d'un nouveau parent administrateur au sein du conseil, il s'agit de M. Élie Carrier;
- ◆ Adopter un document d'accueil à l'intention des nouveaux administrateurs;
- ◆ Analyser la composition actuelle du conseil d'administration et procéder à une recommandation de modification pour la prochaine assemblée générale annuelle;
- ◆ Renouveler sa demande d'agrément;
- ◆ Analyser l'état de situation des places disponibles en lien avec le développement de nouvelles RSG pour atteindre le maximum prévu de places à l'agrément;
- ◆ Adopter une politique d'intégration des enfants présentant des besoins particuliers;
- ◆ Procéder à l'analyse des états financiers du troisième trimestre;
- ◆ Nommer un nouveau membre honoraire en la personne de M. Carl Perreault;
- ◆ Renouveler la reconnaissance pour 3 ans des RSG suivantes : *Chantal Marchand 5 places à Thetford Mines, *Lise Nadeau 9 places à East Broughton, *Lise Thivierge 9 places à Thetford Mines, *Karine St-Cyr 6 places à Thetford Mines, *Lise Laval Nadeau 6 places à East Broughton, *Kathy Perron 6 places à East Broughton, *Lucie Roberge 6 places à Thetford Mines, *Édith Lemay 6 places à Irlande.
- ◆ Révocation volontaire des places chez les RSG suivantes : *France Delisle 6 places à Robertsonville, *Colette Couture 9 places à Thetford Mines.
- ◆ Donner une augmentation de place à Véronique Tremblay qui passe de 5 à 6 places à Thetford Mines.
- ◆ Je teins de plus à vous rappeler que nous avons toujours un poste de parent utilisateur vacant au sein du conseil, merci de transmettre l'information à vos parents.

Serge Rousseau, d.g. associé

Cahier électronique Planitou (Marjolaine Beaudoin)

- * Pour une meilleure communication avec les parents
- * Partager des photos
- * Inscrire le menu
- * On peut voir si les parents ont eu l'information, selon le code des couleurs

Bons coups



Volet organisation : petits rappels

- ▶ Vous êtes sûrement en mode créatif pour jouer dehors puisque Dame nature nous apporte des changements radicaux de température, alors c'est le temps de **prendre des photos** de vos moments de plaisir d'hiver.
- ▶ SVP, n'oubliez pas de vérifier si votre formation 1iers soins et celle de vos employées est conforme avant le 1 avril 2016 avec le nouveau règlement qui spécifie que *vous devez être titulaire d'un certificat de secourisme adapté à la petite enfance comprenant un volet sur la gestion des réactions allergiques sévères d'une durée minimale de 8hres*

Capsule pédagogie: un repas agréable, un travail d'équipe

Par les nutritionnistes de Nos petits mangeurs

Pour que l'heure des repas soit agréable, on doit éviter les chicanes. Un truc pour cela est de bien définir les responsabilités de chacun... et de les respecter. Ça permet par ailleurs d'offrir des repas ayant une structure prévisible, ce qui est très important pour un enfant. Il a besoin d'un cadre rassurant : un horaire régulier, des aliments bons pour lui, votre présence, et des consignes claires.

Le partage des responsabilités se résume comme suit : vous décidez des **horaires**, du **lieu** et du **menu**, et essayez d'assurer une ambiance agréable. Votre enfant décide des quantités d'aliments qu'il mange.



Quand : l'horaire

Vous fixez des heures régulières pour les repas et les collations. Ça contribue au sentiment de sécurité de votre enfant de savoir qu'il ne restera jamais longtemps sans manger. Ainsi, s'il a seulement une petite faim à la collation ou au repas, il se sent libre de ne pas se forcer, car une occasion de manger reviendra sous peu. Avec un horaire régulier, votre enfant apprend également qu'on ne mange pas à tout moment dans la journée. Ça l'aide notamment à prendre conscience de ses signaux de faim.

Où : autour de la table

Vous habituez votre enfant à manger dans la cuisine, assis à la table. Ça vaut pour les collations et les repas. Il apprend qu'on ne mange pas devant la télé ou dans sa chambre, ni debout au comptoir. Bien sûr, vous pouvez faire des exceptions pour un pique-nique, un petit déjeuner au lit, une activité à l'extérieur ou une soirée cinéma de temps en temps!

Comment : ambiance

Vous faites votre possible pour que le climat au repas soit agréable. Asseyez-vous avec lui pour manger. Suscitez des discussions positives et laissez-lui l'occasion de parler. Enseignez-lui la politesse et le respect. Ne le forcez pas à manger, ni même goûter.

Quoi : le menu

Vous déterminez le menu. Planifiez le même pour toute la famille. Incluez des aliments nourrissants que votre enfant aime, mais présentez aussi régulièrement de nouveaux aliments. Ne préparez pas un 2^e repas si votre enfant lève le nez sur le contenu de son assiette. Il développera ses goûts au fil du temps.

Combien : quantité

Votre enfant détermine la quantité d'aliments qu'il mange, et ce, même si combien rime avec "presque rien". Sa faim varie d'une journée à l'autre et il est le seul à pouvoir écouter les besoins que lui exprime son corps. Si un dessert est prévu, offrez-lui-en une portion, peu importe ce qu'il a mangé du plat principal. Expliquez-lui toutefois qu'on mange une seule portion de dessert afin qu'il évite de tenter de s'en nourrir. S'il mange peu ou qu'il refuse carrément le repas, expliquez-lui aussi que la prochaine occasion de manger sera à la collation.

Ce concept a plusieurs bénéfices :

- ▶ Des enfants qui mangent en fonction de leurs besoins.
- ▶ Des enfants ouverts à découvrir de nouveaux aliments.
- ▶ Des adultes rassurés et moins anxieux face à l'alimentation des enfants.

Vos agentes de soutien: Evelyne et Andrée-Anne

Volet administratif:

Rappel formulaire de réclamation:

Dans la mesure du possible, nous aimerions que sur vos formulaires de réclamation, vous mettiez le nom des enfants par ordre alphabétique (par nom de famille des enfants), cela nous faciliterait grandement la tâche en plus de sauver du temps!

Pour celles qui nous font parvenir les réclamations par le courrier interne, svp, brocher la feuille de calcul de subvention avec celle des présences en plaçant celle-ci en premier.

Merci de votre collaboration,

Nadia et Marion

Visite de surveillance lors de votre absence.

Malgré le fait que vous n'en avez pas l'obligation, nous apprécions que vous nous informiez lorsque vous fermez votre service de garde ou lorsque vous vous absentez et que vous confiez votre service pour plusieurs jours à votre remplaçante.

N'oubliez pas que dès que le service est offert, il est possible que votre agente de conformité fasse une visite de votre milieu au même titre que si c'était vous qui étiez présente, car les visites doivent se faire à différents moments ou journées dans votre offre de service.

Merci de votre collaboration

Souper Causerie Parent-Soleil



16 mars installation de Disraeli / 23 mars installation de Black Lake

Faire des choix sensés et santé à l'épicerie Soyons plus futées que la publicité !

Faire de meilleurs choix alimentaires à l'épicerie est un défi ! Apprendre à déjouer les pièges des étiquettes par Caroline Cloutier, nutritionniste// Discipline: le temps passé à table: comment rendre ce moment agréable ?

Bienvenue à TOUTE la population! Souper et service de garde gratuit ... Réservez le vendredi précédant la rencontre : 418-423-2004 poste 301 ou parentssoleil@hotmail.com

Allez voter sur le site de l'assemblée nationale pour le réseau

Toujours fous de nos enfants

Chère responsable de garde, il faut se mobiliser pour garder le réseau des service de garde en vie... Alors nous vous invitons à participer à la pétition à l'assemblée nationale

« toujours fou de nos enfants » . Vous pouvez aussi partager celle-ci avec vos parents .

<http://www.toujoursfousdenosenfants.com/fr/8/petition>